Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

Rapport annuel 2008

Sommaire

1 **Message de la direction**
2 **Mission**
4 **Bilan de notre action**
10 **Milieux terrestres et forestiers**
14 **Cours d'eau et lacs**
18 **Milieux humides**
22 **Sensibilisation et éducation**
26 **États financiers**

Vue du sommet du mont Saint-Grégoire
Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

En couverture: Dune de l'Ouest, îles de la Madeleine
Attention Fragiles

Les sources des autres photos sont indiquées à la fin du document

Message de la direction

Maintenant à sa huitième année, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement continue de s'affirmer comme un partenaire de premier plan lorsqu'il s'agit de mettre en valeur et de protéger le patrimoine naturel québécois.

Le présent rapport dresse un bilan de l'ensemble des projets soutenus par la Fondation et réalisés de concert avec des partenaires locaux et régionaux. La Fondation a consacré en 2008 plus de 1,3 million de dollars à 20 projets dont la valeur totale est estimée à près de 5,3 millions de dollars. S'ajoutant à ceux des sept années précédentes, ils portent les engagements totaux de la Fondation à 7,8 millions de dollars répartis entre 126 projets dans toutes les régions du Québec; dans les collectivités concernées, ces initiatives sont globalement évaluées à près de 28 millions de dollars.

Les résultats des dernières années tendent à démontrer qu'en zone habitée, le fait de créer des conditions d'accès appropriées maximise les chances de conserver à long terme le patrimoine naturel. En 2008, une portion importante des projets visait ainsi à améliorer l'accessibilité des milieux naturels et à ancrer localement leur prise en charge. En soutenant des projets de proximité, la Fondation accentue son engagement envers les collectivités.

De Beauharnois à Baie-Comeau et de Radisson à Frelighsburg, la Fondation a collaboré avec des promoteurs engagés et passionnés par leurs projets. Fait important à mentionner, plusieurs des projets de cette année s'inscrivent dans la continuité d'initiatives soutenues antérieurement par la Fondation. Cela confirme à la fois la pérennité des interventions passées et la qualité des partenariats établis.

Nous tenons à remercier les experts du comité consultatif pour leur indispensable collaboration à l'analyse des projets, ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur engagement envers la Fondation. La diversité de leur expertise a largement contribué à enrichir nos discussions. Nous remercions en particulier monsieur Georges-Henri Gagné, administrateur depuis les débuts de la Fondation, pour sa précieuse contribution au cours des huit dernières années.

La présidente

Marie-José Nadeau

La directrice générale

Catherine Leconte

Mission

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Objectifs

La Fondation finance des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts de collectivités territoriales de toutes les régions du Québec. Les projets qu'elle soutient sont menés en partenariat avec les acteurs locaux et visent à la fois à :

- **protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels ;**

- **éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.**

Ces objectifs vont de pair : un projet visant à protéger ou à réhabiliter un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens qui peuvent avoir un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés par les enjeux environnementaux du projet. Inversement, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'exercer une influence concrète sur leur milieu.

La sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général ne fait pas partie de la mission de la Fondation ; celle-ci soutient plutôt des projets susceptibles d'avoir un effet positif direct sur des milieux naturels précis. Les projets à caractère éducatif satisfont à ce critère s'ils ont pour but de modifier la façon dont des publics cibles clairement définis se comportent à l'égard des milieux naturels qu'ils côtoient.

Principes

La mission de la Fondation repose sur les principes suivants :

- soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie ;
- miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires ;
- financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

Conditions de participation

Dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec, sont admissibles aux subventions de la Fondation :

- tout organisme caritatif ou à but non lucratif dûment enregistré au Canada et pouvant démontrer que le projet qu'il présente ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais l'intérêt collectif ;
- tout projet qui s'inscrit dans la mission de la Fondation, qui contribue à l'atteinte de ses objectifs et qui respecte ses principes.

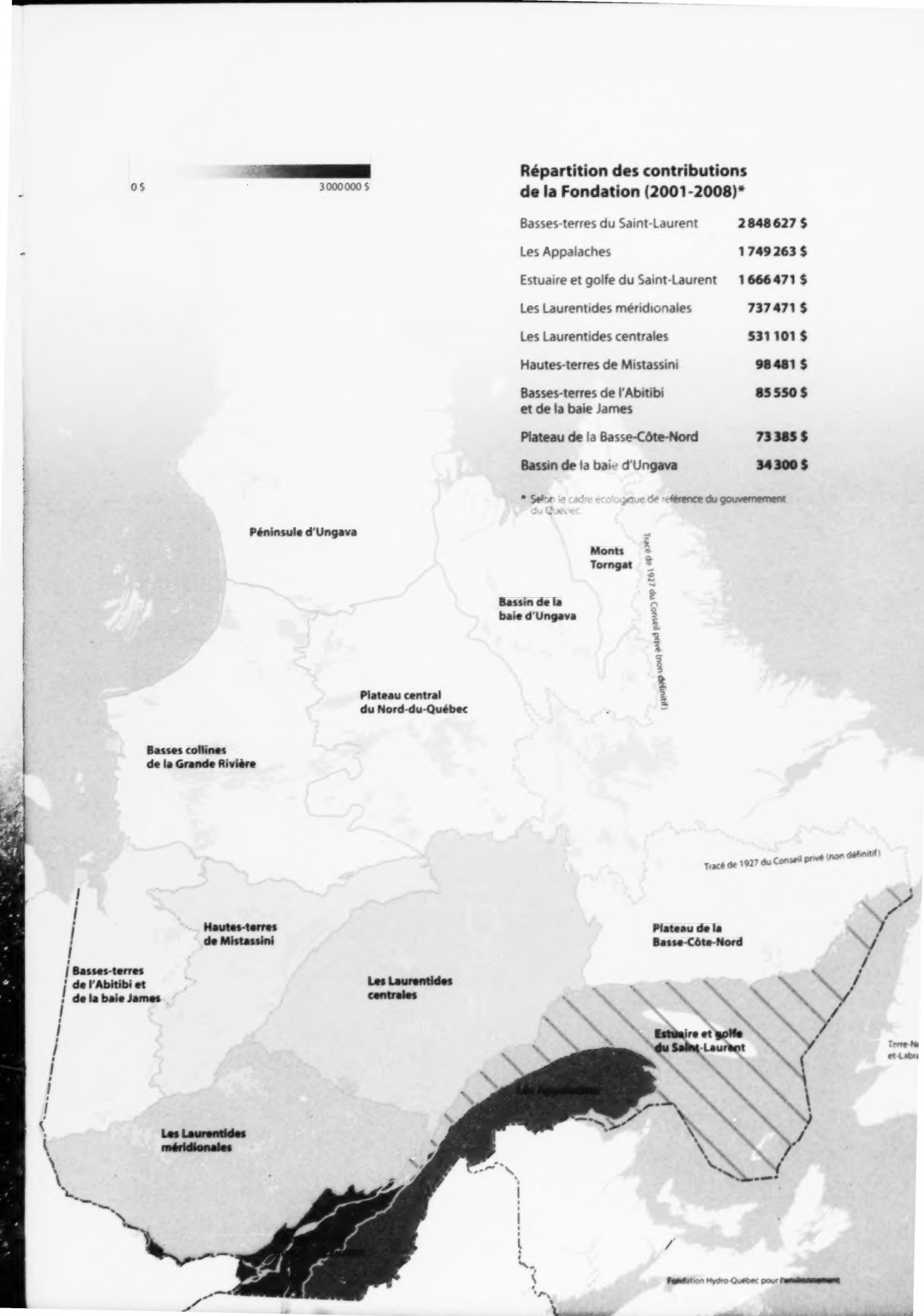

Répartition des contributions de la Fondation (2001-2008)*

Basses-terres du Saint-Laurent	**2 848 627 $**
Les Appalaches	**1 749 263 $**
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	**1 666 471 $**
Les Laurentides méridionales	**737 471 $**
Les Laurentides centrales	**531 101 $**
Hautes-terres de Mistassini	**98 481 $**
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	**85 550 $**
Plateau de la Basse-Côte-Nord	**73 385 $**
Bassin de la baie d'Ungava	**34 300 $**

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.

Bilan de notre action

En 2008, la Fondation a soutenu vingt projets conçus par des organismes sans but lucratif qui œuvrent concrètement pour la pérennité et la mise en valeur du patrimoine naturel québécois. Ces organismes contribuent à la protection d'espèces fragiles et à la préservation de leur habitat, tout en cherchant à sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers à leur milieu de vie.

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a consacré quelque 7,8 millions de dollars à 126 projets qui ont bénéficié à toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à près de 28 millions de dollars.

Conformément aux orientations prises en 2005, les projets financés en 2008 mettent l'accent sur la prise en charge des milieux naturels par les collectivités. Les projets sont présentés ci-après par catégories, dont trois correspondent aux types de milieux naturels ciblés par la Fondation tandis que la quatrième regroupe les initiatives qui relèvent principalement de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement.

Répartition des subventions par catégories

	Nombre de projets		Sommes allouées aux organismes partenaires ($)	
	2008	Depuis 2001	2008	Depuis 2001
Milieux terrestres et forestiers	5	31	489 950	2 810 443
Cours d'eau et lacs	4	34	161 000	2 085 498
Milieux humides	5	36	413 000	2 129 244
Éducation et sensibilisation	6	25	237 600	799 464
Total	**20**	**126**	**1 301 550**	**7 824 649**

Protection, restauration et mise en valeur de milieux terrestres et forestiers

En 2008, la Fondation a financé cinq projets dans cette catégorie. Deux projets comportent des acquisitions de terrain présentant une valeur écologique d'intérêt, tandis que les trois autres proposent des aménagements pour encadrer la fréquentation des sites par les utilisateurs ainsi que des activités de restauration.

Milieux terrestres et forestiers ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Période	Superficie (ha)
2008	134
Total depuis 2001	**6 347**

Protection, restauration et mise en valeur de cours d'eau et de lacs

La Fondation a appuyé quatre projets dans cette catégorie en 2008. Deux projets prévoient la réalisation d'infrastructures afin de mettre en valeur des cours d'eau et de faire connaître leur importance, alors que les deux autres comportent des activités de revégétalisation de rives visant à accroître la biodiversité.

Cours d'eau et lacs ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2008	6	1	7
Total depuis 2001	**60**	**60**	**120**

Protection, restauration et mise en valeur de milieux humides

Cette année, trois des cinq projets touchant les milieux humides se déroulent dans les basses-terres du Saint-Laurent. L'un de ces projets permettra la restauration d'un ancien marais alors que les deux autres, grâce à l'aménagement de passerelles et de belvédères, créeront un accès privilégié pour l'observation de la faune et de la flore. Enfin, dans les régions hydrographiques de l'estuaire moyen et du golfe du Saint-Laurent, deux projets permettront de mieux contrôler les accès à des sites appréciés du public à L'Isle-aux-Coudres et à Percé.

Milieux humides ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

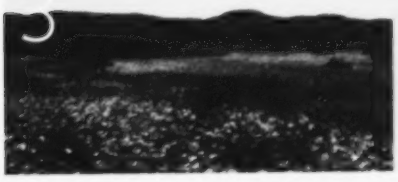

Période	Superficie (ha)
2008	1 468
Total depuis 2001	**7 131**

Sensibilisation et éducation

La Fondation a soutenu six projets dans cette catégorie au cours de la dernière année. L'un de ces projets sensibilisera le grand public au patrimoine écologique de certains secteurs de la municipalité de Baie-James. Plus au sud, dans la région du Témiscamingue, un projet pour les étudiants et les travailleurs forestiers permettra de conserver des habitats menacés. Dans les régions hydrographiques de l'estuaire fluvial et maritime ainsi que dans celle du golfe du Saint-Laurent, trois projets serviront à transmettre une meilleure connaissance des milieux fragiles que certains publics côtoient quotidiennement, afin que ceux-ci adoptent des comportements responsables pour assurer leur préservation. Le sixième projet mise sur la formation et sur la sensibilisation des professionnels de l'horticulture pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes.

Projets éducatifs

Période	Nombre de projets*	Projets axés sur des milieux terrestres et forestiers	Projets axés sur des milieux humides	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs
2008	6	2	5	2
Total depuis 2001*	**25**	**8**	**15**	**12**

* Un même projet peut porter sur plusieurs types de milieux.

Protection d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

En 1996, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie et un plan d'action sur la diversité biologique, confirmant ainsi son adhésion aux principes et aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique[1]. La Fondation participe au suivi de ce plan d'action en colligeant les données que lui fournissent ses partenaires sur les espèces et sur les écosystèmes visés par leurs projets.

En 2008, 18 espèces menacées ou vulnérables, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*[2], ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 43 des 77 espèces floristiques et fauniques désignées menacées ou vulnérables au titre de la Loi. S'ajoute à cela une espèce considérée comme disparue du territoire québécois : le bar rayé. De 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet de réintroduction de cette espèce dans le Saint-Laurent, à partir des populations de bars rayés encore présentes au Nouveau-Brunswick.

1. Adoptée en juin 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la Convention sur la diversité biologique a été ratifiée en décembre 1993 par une trentaine de pays, auxquels plus de 160 autres se sont ajoutés depuis. Cette entente internationale accorde la même importance à l'utilisation durable des ressources qu'à la conservation au sens strict. Elle couvre l'ensemble du monde vivant et non pas seulement la flore et la faune sauvages.

2. Adoptée par le gouvernement du Québec en 1989, la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* prévoit un processus de désignation selon lequel une espèce « menacée » est une espèce dont la disparition est appréhendée, tandis qu'une espèce « vulnérable » est une espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.

Contribution de la Fondation à la protection des espèces floristiques et fauniques en 2008

Espèces menacées ou vulnérables

Espèces	Statut de l'espèce	Partenaires *
Plantes		
asaret gingembre	v	13
aster du Saint-Laurent	m	9
cicutaire maculée variété de Victorin	m	4
corème de Conrad	m	9
ériocaulon de Parker	m	4
gaylussaquier de Bigelow	m	9, 12
gentianopsis élancé variété de Victorin	m	4
orme liège	m	6
vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher	m	4
Poissons		
alose savoureuse	v	4
Oiseaux		
faucon pèlerin sous-espèce *anatum*	v	1, 4, 12
grèbe esclavon	m	4, 9
pie-grièche migratrice	m	4
pluvier siffleur	m	8, 9
pygargue à tête blanche	v	4, 12
Tortues		
tortue des bois	v	5, 7
tortue géographique	v	7
tortue-molle à épines	m	7

Nombre d'espèces 18

m Espèce menacée (disparition appréhendée)
v Espèce vulnérable (survie précaire, disparition non appréhendée)

* **Partenaires**
1 Canards Illimités Canada (CIC)
2 Conservation de la nature Canada (CNC) (falaises de Prévost)
3 Association régionale des bénévoles pour la récupération de l'environnement (ARBRE)
4 Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)
5 Municipalité de Frelighsburg
6 Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)
7 Société d'initiative touristique et économique du Lac Champlain Inc. (SITE du Lac Champlain Inc.)
8 Municipalité de L'Isle-aux-Coudres
9 Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel madelinot (Attention Fragiles)
10 Ville de Contrecœur
11 Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson
12 Conservation de la nature Canada (CNC) (Barachois de Malbaie)
13 Municipalité de Rawdon

De plus, les projets retenus en 2008 ont contribué à la protection de 48 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en raison de la précarité de leur situation. Parmi ces espèces figurent le caryer ovale, le noyer cendré et la sterne caspienne.

Nombre d'espèces menacées ou vulnérables concernées par des projets financés par la Fondation
Total depuis 2001*

Population considérée comme disparue	1
Espèces désignées menacées ou vulnérables	43
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	121

* Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient fait l'objet de plusieurs projets.

Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

Espèces	Partenaires
Plantes	
amélanchier gracieux	10
arabette à fruits réfléchis	2
armoracie des étangs	7
bident d'Eaton	4
bident différent	9
cardamine bulbeuse	6
carex folliculé	10
caryer ovale	11
chêne blanc	6
dryoptère fougère-mâle	9
épilobe cilié variété à graines nues	4
gratiole négligée variété du Saint-Laurent	4
halénie de Brenton	9
hudsonie tomenteuse	9
isoète de Tuckerman	4
laitue hirsute	10
lindernie litigieuse variété estuarienne	4
lycope d'Amérique variété du Saint-Laurent	4
lycope de Virginie	4
micocoulier occidental	6
noyer cendré	6, 10, 11
physostégie de Virginie variété granuleuse	4
sélaginelle apode	4
souchet d'Engelmann	6
spiranthe lustrée	4
sporobole à fleurs cachées	10
utriculaire à scapes géminés	9
zizanie à fleurs blanches variété naine	4

Espèces	Partenaires
Poissons	
anguille d'Amérique	1, 11
esturgeon jaune	6, 11
Oiseaux	
arlequin plongeur	9, 12
bruant de Nelson	1, 9, 12
garrot d'Islande	8, 12
hibou des marais	1, 9
paruline à ailes dorées	5
petit blongios	6
râle jaune	12
sterne caspienne	4
sterne de Dougall	9
Mammifères	
campagnol-lemming de Cooper	12
chauve-souris argentée	3
chauve-souris cendrée	3
chauve-souris rousse	3
petit polatouche	6
Tortues	
tortue musquée	6
Reptiles	
couleuvre d'eau	6
Amphibiens	
grenouille des marais	5
Bivalves	
obovarie olivâtre	4
Nombre d'espèces	**48**

Répartition géographique des projets soutenus par la Fondation en 2008

Milieux terrestres et forestiers

1 Protection des falaises de Prévost
2 Conservation et mise en valeur du bois de Contrecœur
3 Protection, restauration et mise en valeur du parc des Chutes-Dorwin
4 Campagne d'éducation environnementale sur le milieu naturel de la Pointe-du-Buisson à Beauharnois
5 Restauration et mise en valeur d'écosystèmes côtiers perturbés sur la Côte-Nord – Phase II

Cours d'eau et lacs

6 Réhabilitation d'une section de la rivière Hibou et sensibilisation des citoyens
7 Protection et restauration de milieux riverains de la rivière à Mars
8 Protection de la rivière aux Brochets au parc de Frelighsburg
9 Fenêtre sur le lac Saint-Pierre par la protection et l'aménagement des berges de la rive nord du lac

Milieux humides

10 Restauration et protection du site du ruisseau de Feu – phase « marais »
11 Aménagement de postes d'observation à la baie McLaurin
12 Aménagement du milieu humide adjacent au ruisseau McFee
13 Protection et mise en valeur de l'anse de la roche à Cailla à l'île aux Coudres
14 Mise en valeur du barachois de Malbaie et de la pointe Saint-Pierre

Sensibilisation et éducation

15 Simples gestes pour vos îles : ensemble vers un tourisme durable
16 Production d'outils de sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes
17 Accordons une chance aux chauves-souris du Témiscamingue
18 Protection et mise en valeur du patrimoine écologique du Nord-du-Québec
19 Sensibilisation à la protection des habitats littoraux de Saint-Augustin-de-Desmaures
20 Protection des battures de Manicouagan et des bancs coquilliers

9

• Sept-Îles

• Baie-Comeau

14

mouski

15

1 Milieux terrestres et forestiers

Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Protection des falaises de Prévost	12,4	Conservation de la nature Canada (CNC)	252 400	105 550
Conservation et mise en valeur du bois de Contrecœur	64	Ville de Contrecœur	406 900	203 400
Protection, restauration et mise en valeur du parc des Chutes-Dorwin	35	Municipalité de Rawdon	491 700	133 000
Campagne d'éducation environnementale sur le milieu naturel de la Pointe-du-Buisson	20	Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson	28 800	26 000
Restauration et mise en valeur d'écosystèmes côtiers perturbés – Phase II	2,5	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe	25 800	22 000
Total	134		1 205 600	488 950

Signe révélateur du défi que représente l'encadrement des activités récréatives et de plein air pour les gestionnaires du territoire, quatre des cinq projets soutenus par la Fondation en 2008 dans des milieux terrestres ou forestiers concernent la création ou l'aménagement de parcs. Que ce soit par l'acquisition de terrains ou par la mise en place d'infrastructures, ces projets vont permettre de sensibiliser les nombreux visiteurs aux richesses, mais aussi à la fragilité des milieux naturels qu'ils fréquentent.

Le **bois de Contrecœur** est l'une des rares zones boisées riveraines du fleuve Saint-Laurent encore intacte sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et sa pinède est considérée comme un écosystème forestier exceptionnel. Une colonie de vacances a dû se départir d'une partie des terrains dont elle était propriétaire ; c'est ainsi que la Ville de Contrecœur, avec l'aide de la Fondation, a pu en acquérir 64 hectares à des fins de conservation pour intégrer ces lots à un parc intermunicipal. Il s'agit d'un vaste projet d'aménagement qui chevauchera les municipalités de Contrecœur et de Sorel-Tracy et qui regroupera plusieurs propriétaires locaux sous la bannière de la Coopérative de solidarité du parc régional des Grèves. Ensemble, les partenaires élaboreront un plan de conservation et d'aménagement global du parc. Ils comptent développer des activités liées à la connaissance des milieux forestiers, incitant ainsi les utilisateurs à modifier leur approche du plein air pour intégrer des préoccupations d'utilisation durable du site.

Le projet mis de l'avant par Conservation de la nature Canada (CNC) a permis l'acquisition, en partenariat avec la Ville de Prévost, d'une propriété de 12,4 hectares limitrophe à un secteur résidentiel. Le **massif des escarpements de Prévost**, dans les Basses-Laurentides, est riche d'une grande diversité floristique en plus d'abriter 26 des 27 espèces de rapaces du Québec. Les sentiers pédestres, les pistes de ski de fond et les voies d'escalade seront réaménagés puis entretenus en collaboration avec la Ville de Prévost et le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF). Ainsi, les multiples usagers pourront apprécier davantage les caractéristiques écologiques uniques de ce secteur admirable sans nuire à son intégrité.

Falaises de Prévost

Bois de Contrecœur

Orignal, espèce présente dans le secteur de Prévost

À 60 km au nord de Montréal, le **parc des Chutes-Dorwin** regroupe, sur 35 hectares, une rivière et ses chutes, une forêt à l'état naturel, une pinède centenaire, un cap rocheux et ses conifères majestueux, un marécage, ainsi que des pentes abruptes. Des belvédères et des aires de repos rustiques s'ajoutent aux attraits de ce parc fortement fréquenté. L'intervention de la municipalité de Rawdon, gestionnaire du site, a permis de réaménager et de restaurer les infrastructures. Les sentiers aménagés et les panneaux d'interprétation guident les visiteurs à travers dix zones représentatives de la diversité d'une forêt mixte laurentienne de type érablière à tilleul. Un guide d'auto-interprétation, conçu dans le cadre du projet, présentera une cartographie des différents secteurs, ainsi que leurs principaux attraits et caractéristiques floristiques, et il précisera les consignes à respecter afin de protéger le site.

Haut-lieu du patrimoine historique et archéologique, le **parc archéologique de la Pointe-du-Buisson**, situé à Beauharnois, est aussi un milieu naturel remarquable où l'on trouve un peuplement de caryers et des arbres deux ou trois fois centenaires. Le site est victime de sa popularité auprès des jeunes de la région, dont certains comportements s'apparentent au vandalisme (destruction de végétation, allumage de feux) malgré des interventions policières répétées. Déjà très actif dans la mise en valeur patrimoniale du site, le Parc compte développer des séjours éco-archéologiques, concept novateur à l'intention des élèves du primaire et du secondaire. Pendant plusieurs jours, les jeunes participeront sur le terrain à des ateliers d'identification d'espèces, d'intervention et de mesure des impacts des activités humaines. Avec le concours de la Fondation, le Parc souhaite développer les trousses pédagogiques qui leur sont destinées et aménager sur les lieux des espaces d'interprétation indiquant les bonnes pratiques et expliquant la fragilité de l'écosystème.

Guide d'identification de la faune et de la flore

Parc des Chutes-Dorwin

En 2006, la Fondation a apporté son soutien au Comité ZIP Côte-Nord du Golfe dans la réalisation de la phase I de son projet de **restauration et mise en valeur d'écosystèmes côtiers perturbés**. Ayant connu un franc succès en 2006 avec la diffusion du programme de plantation d'élymes des sables sur des sites perturbés auprès des écoles de la région, le Comité a entrepris la phase II du projet avec la conception d'un programme de formation et d'une trousse pédagogique destinés aux enseignants. Remis gratuitement à chacune des 20 écoles de l'île d'Anticosti, de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord, le matériel d'information permettra aux enseignants de s'approprier le projet et de répéter l'expérience avec les prochaines cohortes d'élèves.

Liseron dressé

Parc des Chutes-Dorwin

Activité en milieu côtier

Cours d'eau et lacs

2

Projet	Nombre de cours d'eau ou de lacs	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Réhabilitation d'une section de la rivière Hibou et sensibilisation des citoyens	1 rivière	Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)	86 000	25 000
Protection et restauration de milieux riverains de la rivière à Mars	1 rivière	Comité ZIP Saguenay	215 400	94 600
Protection de la rivière aux Brochets au parc de Frelighsburg	1 rivière	Municipalité de Frelighsburg	36 300	17 000
Fenêtre sur le lac Saint-Pierre par la protection et l'aménagement des berges de la rive nord du lac	3 rivières 1 lac	Comité ZIP du lac Saint-Pierre	509 600	24 400
TOTAL	6 rivières 1 lac		847 300	161 000

Les interventions concernant les cours d'eau et lacs soutenues par la Fondation en 2008 comportent toutes des actions concrètes de réhabilitation, jumelées à des campagnes de sensibilisation destinées à responsabiliser les utilisateurs à l'égard des milieux naturels qu'ils fréquentent, tout en les impliquant comme partenaires.

Le Comité ZIP Saguenay s'efforce, depuis 2006, de corriger les impacts dévastateurs du déluge de 1996 sur le cours inférieur de la **rivière à Mar**. La Fondation avait déjà accordé un premier appui à la phase I de ce projet qui visait la restauration de la biodiversité terrestre et aquatique des quatorze étangs qui longent la rivière. La phase II du projet porte maintenant sur la revégétalisation des bandes riveraines de part et d'autre de la rivière elle-même. Les travaux incluent la plantation de près de 1 880 arbres et arbustes selon un aménagement spécialement développé pour cet environnement perturbé : douze îlots intermittents d'arbres et arbustes de diverses tailles ont été créés. On prévoit des travaux sur une superficie de plus de deux hectares pour soutenir la reprise de la végétation riveraine et, ainsi, accélérer le processus de restauration des caractéristiques biologiques du milieu. Des jeunes et des bénévoles de la région sont appelés à participer aux travaux lors de journées populaires de plantation qui contribuent à sensibiliser les futurs utilisateurs à la nécessité de préserver la qualité de ce milieu naturel. Une fois le projet de réhabilitation terminé, la Ville de Saguenay prendra en charge l'entretien d'un parc linéaire dans cette zone de la rivière.

Afin de réhabiliter une portion de la **rivière Hibou** et de lutter contre l'érosion et l'imperméabilisation des sols dans le bassin versant du lac Saint-Charles, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) a aménagé un jardin pluvial et un fossé selon les règles de l'art. Ces sites de démonstration viennent en appui à un guide de bonnes pratiques dans la lutte contre l'érosion et à des fiches techniques pour la conception et l'entretien des fossés. Situés sur les terrains du complexe municipal de Stoneham-et-Tewkesbury, ils permettront aux citoyens et aux intervenants de constater de visu les avantages d'un aménagement réduisant les risques de lessivage et d'érosion pendant les fortes pluies et les fontes printanières.

Rivière aux Brochets

Plantation à la rivière à Mars

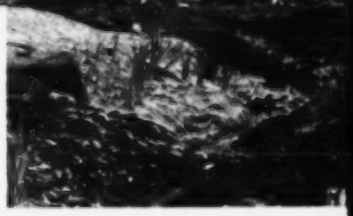

Jardin pluvial dans le secteur de la rivière Hibou

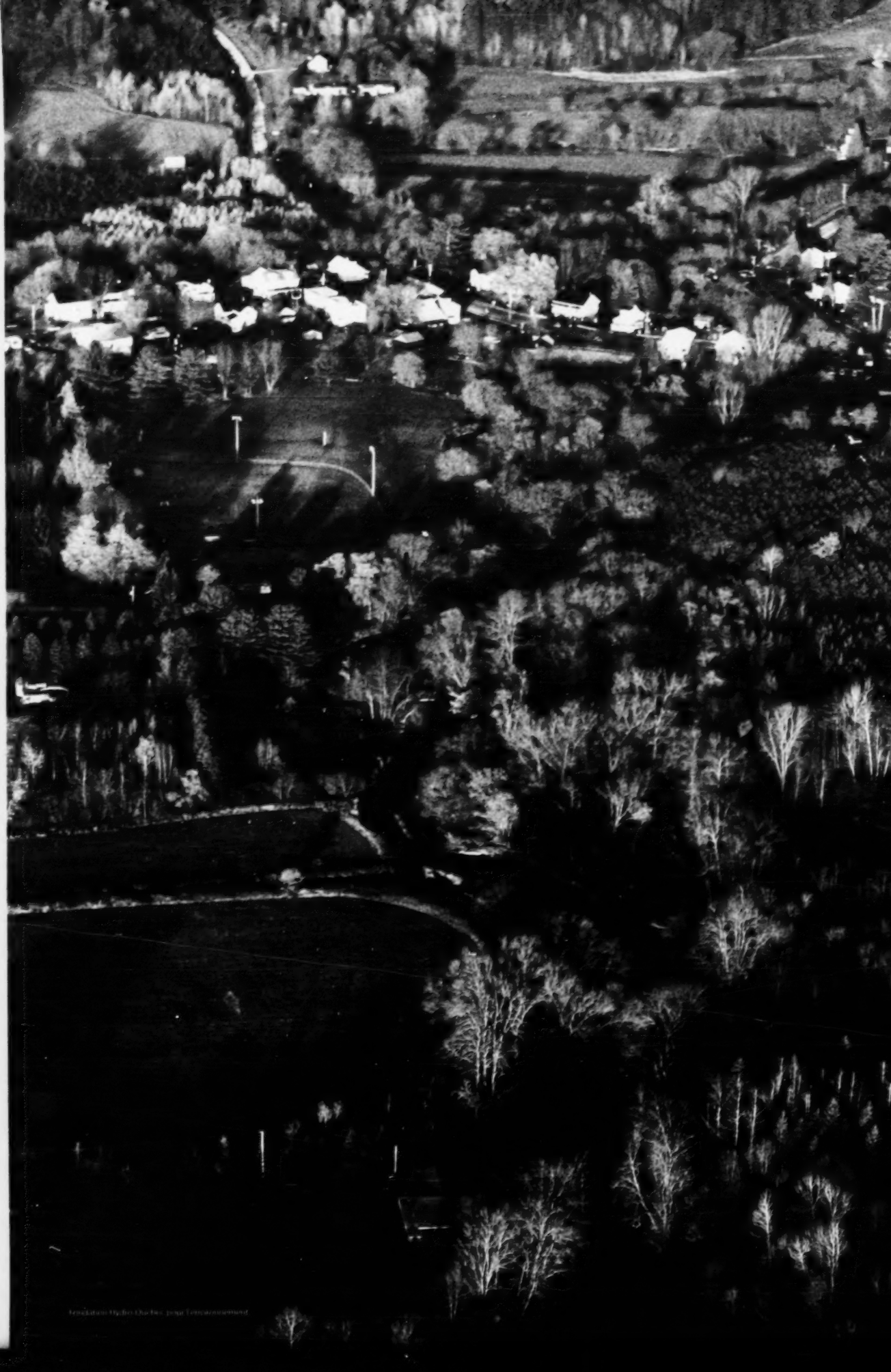

La rivière aux Brochets traverse le parc de Frelighsburg, une propriété municipale de 42 hectares sous couvert forestier. On y trouve une dizaine d'espèces d'amphibiens et de reptiles, dont les espèces à statut précaire que sont la grenouille des marais et la tortue des bois, et quelque 67 espèces d'oiseaux. Le parc est situé dans le bassin versant de la baie Missisquoi, où d'importants efforts sont déployés pour améliorer la qualité de l'eau. La municipalité souhaite faire de ce lieu d'activités de plein air un outil de sensibilisation des citoyens au respect du milieu forestier et de la rivière, notamment au moyen d'un rallye écologique ciblant la clientèle familiale. Le soutien de la Fondation a permis de concevoir et de produire du matériel de sensibilisation pour la protection de la faune et de la flore associées à la rivière.

Situé entre Montréal et Trois-Rivières, le lac Saint-Pierre est une réserve de la biosphère reconnue par l'UNESCO. La protection de ce milieu est essentielle à la survie de centaines d'espèces floristiques et fauniques. Le projet du Comité ZIP du lac Saint-Pierre et de ses partenaires locaux a pour objectif de protéger et de mettre en valeur les terres publiques longeant la **rive nord du lac Saint-Pierre** en les rendant accessibles au public. Pour la réalisation des aménagements, le projet comporte un important volet social d'intégration des jeunes de la région au marché du travail. Le soutien de la Fondation a permis la construction d'un sentier sur pilotis de 650 mètres, d'une tour d'observation et d'un belvédère, ainsi que la réalisation de panneaux d'interprétation et de sensibilisation à la richesse et à la fragilité de ce milieu naturel.

Observation d'oiseaux, secteur Yamachiche du lac Saint-Pierre

Passerelle, secteur Yamachiche du lac Saint-Pierre

Rivière aux Brochets sillonnant la municipalité de Frelighsburg

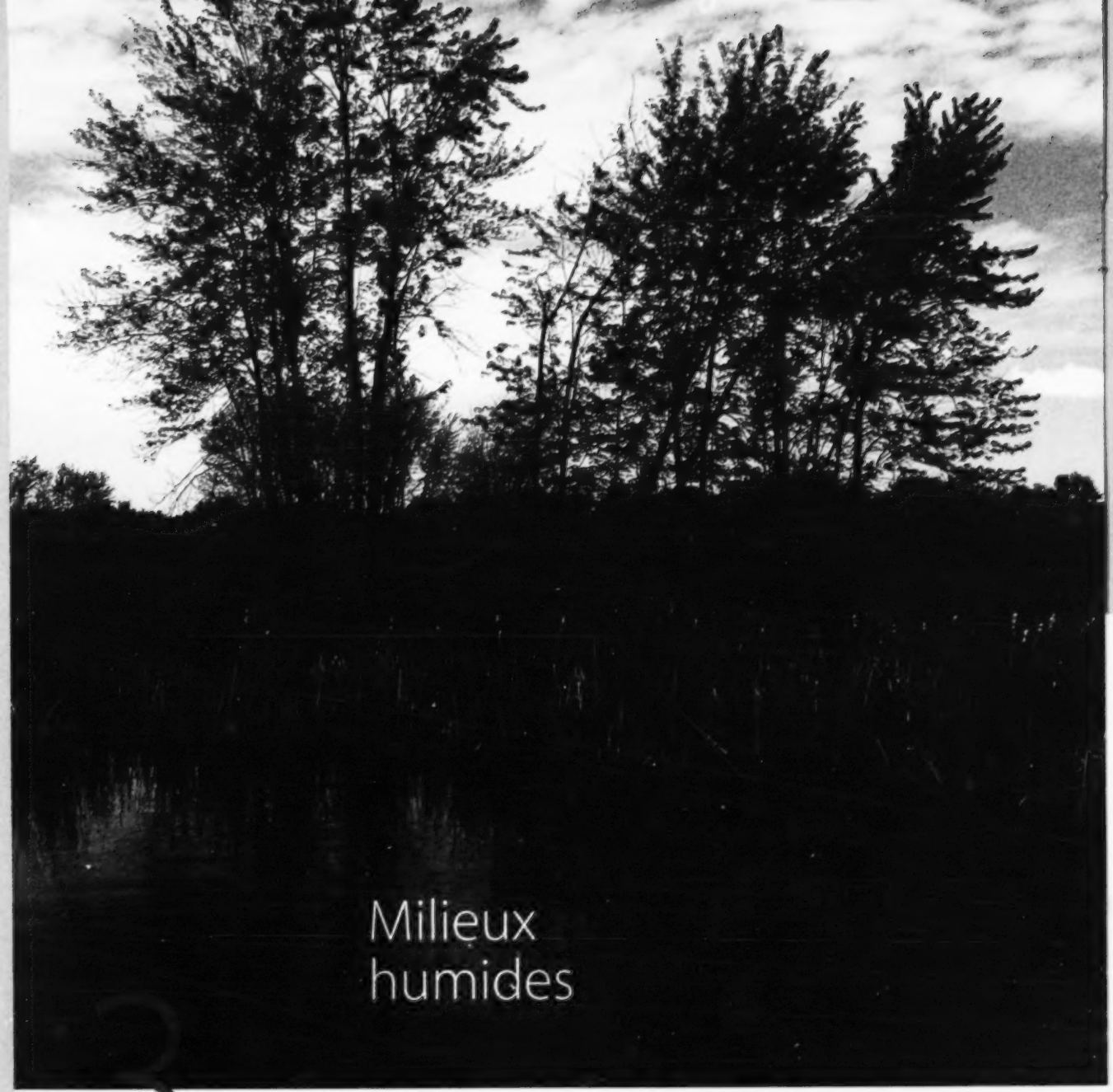

Milieux humides

Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Restauration et protection du site du ruisseau de Feu – phase « marais »	45	Canards Illimités Canada (CIC)	2 246 800	160 000
Aménagement de postes d'observation à la baie McLaurin	416	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)	160 660	50 000
Aménagement du milieu humide adjacent au ruisseau McFee	3	Société d'initiative touristique et économique du Lac Champlain Inc. (SITE du Lac Champlain Inc.)	89 500	50 000
Protection et mise en valeur de l'anse de la roche à Cailla	4	Municipalité de L'Isle-aux-Coudres	108 400	57 000
Mise en valeur du barachois de Malbaie et de la pointe Saint-Pierre	1 000	Conservation de la nature Canada (CNC)	210 800	96 000
TOTAL	1 468		2 816 160	413 000

Quatre des cinq projets en milieux humides soutenus par la Fondation en 2008 concernent des habitats importants pour la sauvagine. De Gatineau, en Outaouais, à la pointe Saint-Pierre, en Gaspésie, tous visent à mettre en valeur des territoires riches en espèces fauniques et floristiques et à pérenniser leur protection en sensibilisant la population à la fragilité particulière de ces milieux.

Les baies McLaurin et Clément, en bordure de la rivière des Outaouais et à proximité de la ville de Gatineau, recèlent une richesse faunique exceptionnelle. Composé à près de 80 % de zones marécageuses et de forêts, ce complexe de 1 700 hectares est essentiel à la vie de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons, d'amphibiens, de reptiles et de mammifères. Classé comme habitat faunique prioritaire en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, le site est aussi identifié dans le Plan nord-américain de la gestion de la sauvagine visant la protection de tous les oiseaux migrateurs du continent. Mandaté pour mettre en œuvre le plan de mise en valeur de ces terres humides fragiles et très proches de centres urbains, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a procédé, avec l'aide de la Fondation, à l'aménagement de deux postes d'observation à la **baie McLaurin** qui seront accessibles aux visiteurs de mai à novembre.

Situé à la confluence de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent, le territoire du **ruisseau de Feu** est un site à haut potentiel faunique. On y compte une vingtaine d'espèces de poissons, d'importantes frayères pour le grand brochet et la perchaude et quelque soixante espèces d'oiseaux, dont trois sont inscrites sur la liste des espèces à statut précaire. La remise en eau du marais du ruisseau de Feu, jadis drainé à des fins agricoles, est le fruit des efforts concertés de Canards Illimités Canada, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de la Ville de Terrebonne. Cette restauration des basses-terres est la première phase d'un projet d'envergure de préservation et de mise en valeur des habitats fauniques et floristiques. Une fois complété, le réaménagement des fossés et du marais offrira un habitat de qualité optimale pour les tortues, ainsi que pour la croissance des poissons et la nidification des oiseaux.

Vue aérienne du secteur du ruisseau de Feu

Baie McLaurin

Baie McLaurin

En 2007, une évaluation écologique menée dans le secteur marécageux adjacent au **ruisseau McFee** à Venise-en-Québec, près du lac Champlain, a recensé plus de 150 espèces fauniques et floristiques, dont la tortue des bois, espèce vulnérable, et la tortue-molle à épines, espèce menacée, ainsi que 75 espèces d'oiseaux. L'aménagement de passerelles, de trottoirs de bois et de nichoirs ainsi que la production et la diffusion de matériel d'interprétation et d'éducation, permettront d'ouvrir le marais au public tout en le sensibilisant à la richesse des milieux humides et à l'importance de leur préservation. Menée par la Société d'initiative touristique et économique du Lac Champlain, conjointement avec la municipalité, cette initiative traduit une volonté régionale d'aménager pour la première fois dans la région du lac Champlain un site qui mettra le public, et notamment les enfants des écoles et des camps de jour de la région, en contact direct avec un milieu humide représentatif des enjeux de la conservation du patrimoine écologique.

La municipalité de L'Isle-aux-Coudres, en collaboration avec un comité de citoyens, s'est mobilisée pour protéger et mettre en valeur **l'anse de la roche à Cailla**. Le site, qui offre l'un des rares accès directs au fleuve sur l'île, attire près de 250 000 visiteurs annuellement, dont beaucoup sont peu conscients de la fragilité des battures. Passerelles, caches d'observation et sentiers permettront d'encadrer sa fréquentation tout en favorisant l'observation des oiseaux. Des dépliants et des panneaux d'interprétation viendront parfaire les connaissances des touristes et de la population locale de L'Isle-aux-Coudres concernant cet environnement exceptionnel.

Depuis 2003, la Fondation soutient le Club des ornithologues de la Gaspésie et Conservation de la nature Canada dans l'acquisition de propriétés au **barachois de Malbaie et à la pointe Saint-Pierre**. Marais estuarien isolé de l'océan par une flèche littorale longue de 5,8 kilomètres, le barachois comprend trois aires de concentration d'oiseaux aquatiques désignées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. La pointe Saint-Pierre, limite orientale de la péninsule gaspésienne, est, quant à elle, reconnue internationalement comme une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO). Ces milieux côtiers abritent notamment six espèces d'oiseaux menacées ou vulnérables et une espèce de plante menacée. Pour compléter ces interventions d'acquisition, la Fondation a aussi apporté en 2008 son soutien au déploiement d'infrastructures d'encadrement des accès, ainsi qu'à la production d'outils de sensibilisation qui permettront de mettre en valeur les sites tout en limitant les usages nuisibles à ces écosystèmes.

Secteur marécageux du ruisseau McFee

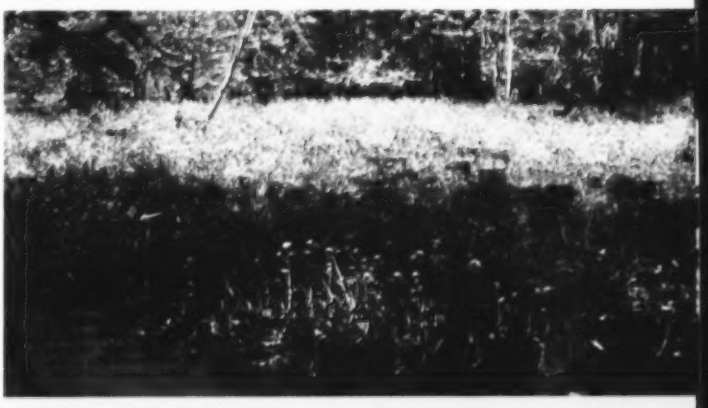

Barachois de Malbaie

Vue aérienne du barachois de Malbaie

4

Projet	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Simples gestes pour vos îles : ensemble vers un tourisme durable	Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel madelinot (Attention Fragiles)	86 500	47 000
Production d'outils de sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes	Union Saint-Laurent Grands Lacs (USGL)	31 800	22 700
Accordons une chance aux chauves-souris !	Association régionale de bénévoles pour la récupération de l'environnement (A.R.B.R.E.)	18 000	15 000
Protection et mise en valeur du patrimoine écologique du Nord-du-Québec	FaunENord	96 300	33 000
Sensibilisation à la protection des habitats littoraux de Saint-Augustin-de-Desmaures	Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN)	111 900	70 000
Protection des battures de Manicouagan et des bancs coquilliers	Parc Nature de Pointe-aux-Outardes	70 300	49 900

Trois des six projets de sensibilisation et d'éducation soutenus par la Fondation en 2008 visent des professionnels susceptibles d'influencer un nombre important d'utilisateurs. Les trois autres projets s'adressent plus directement aux touristes et aux résidents qui fréquentent les milieux concernés.

Pour « faire du tourisme une industrie durable », il importe de mobiliser les acteurs du développement touristique afin qu'ils intègrent des objectifs de protection de la nature à leurs pratiques et à leurs initiatives. C'est l'objectif que s'est fixé Attention Fragiles en lançant un programme de sensibilisation au **tourisme responsable aux Îles-de-la-Madeleine**, en collaboration avec le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, la Société de conservation, la municipalité et Tourisme Îles-de-la-Madeleine. Avec le concours de la Fondation, les partenaires ont développé des outils de communication (trousses éducatives, publicités et feuillets d'information) et des outils d'interprétation des milieux naturels pour sensibiliser les propriétaires et le personnel des entreprises récréotouristiques aux richesses de l'environnement naturel des îles et aux façons de les protéger.

Les **espèces exotiques envahissantes** sont une cause importante de perte de biodiversité parce qu'elles tendent à supplanter les espèces indigènes. Pour renverser la vapeur, l'Union Saint-Laurent Grands Lacs (USGL), en collaboration avec Nature-Action Québec, a développé et mis en œuvre en 2006 une campagne d'éducation environnementale sur les plantes exotiques envahissantes les plus utilisées par les horticulteurs amateurs. En 2007, l'USGL a poursuivi son initiative en élaborant un programme d'éducation à l'intention des horticulteurs en formation, des professionnels et des acteurs institutionnels de l'industrie horticole. Pour ces deux années, l'USGL avait reçu l'appui financier de la Fondation, qui a maintenu son appui en 2008 pour que la gamme des outils de sensibilisation soit élargie à quatre espèces envahissantes additionnelles. Ainsi, dans son ensemble, le projet a permis de développer des stratégies et des outils sur mesure afin de joindre et mobiliser les principaux utilisateurs potentiels de ces plantes exotiques, de leur faire connaître les bonnes pratiques horticoles pour en contrer la propagation et de leur proposer des espèces indigènes comme solutions de rechange.

Atelier sur les plantes exotiques envahissantes

Grand héron

Dune du Sud, Îles-de-la-Madeleine

Il existe au Québec huit espèces de **chauves-souris** dont trois espèces présentes au **Témiscamingue** sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Leur survie repose sur la préservation de leurs habitats et lieux de reproduction naturels, tels les arbres morts et les troncs d'arbre évidés. De concert avec des écoles de la région, l'Association régionale des bénévoles pour la récupération de l'environnement (A.R.B.R.E.) a organisé une campagne de sensibilisation à l'intention des citoyens et des travailleurs du milieu forestier. Une trentaine de nichoirs à chauves-souris construits par les élèves ont ainsi été installés sur deux sites naturels, soit à Lorrainville et à Laverlochère.

Afin de mieux **faire connaître le Nord-du-Québec**, FaunENord, en collaboration avec la municipalité de Baie-James, a produit une pochette d'information avec itinéraires de visite pour une vingtaine de sites d'intérêt faunique et floristique. Destiné à la population locale et aux touristes, cet outil met en valeur le patrimoine écologique des territoires de la municipalité et dévoile les richesses régionales tout en favorisant le respect de l'environnement, la protection du milieu naturel et le développement durable.

La **batture de Saint-Augustin-de-Desmaures** abrite un grand nombre d'espèces floristiques menacées, dont certaines n'existent que sur le littoral de l'estuaire d'eau douce du fleuve Saint-Laurent. Le projet de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) vise le changement des comportements des utilisateurs et des propriétaires riverains. Étalé sur deux ans, le projet permettra de produire une série d'outils de communication et d'activités de sensibilisation portant sur la protection des battures et les comportements à adopter pour y préserver une flore unique au monde. Jeunes et moins jeunes pourront notamment prendre part à des visites commentées des plus originales. L'une d'elles, intitulée « Trois, deux, un… on tourne! », consistera à réaliser le scénario d'un film mettant en vedette des animaux fréquentant les battures de Saint-Augustin-de-Desmaures, ce qui permettra aux participants de découvrir les caractéristiques du décor et des différents personnages qui l'habitent.

La **mye commune** (ou *clam*) fait partie intégrante du patrimoine naturel et social de la région de **Manicouagan**. Ce mollusque, en plus d'agir comme filtreur naturel, est une source d'alimentation importante pour de nombreuses espèces et contribue au maintien d'une faune variée sur les 32 km² que couvrent les battures. Afin d'y favoriser sa présence, le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a entrepris de sensibiliser la population au rôle de la mye dans la biodiversité de l'écosystème des battures et de faire connaître les tailles minimales à respecter lors de la cueillette. D'abord conçue à l'intention des élèves de 18 écoles, de Forestville à Baie-Comeau, l'activité s'adresse aussi à la clientèle du parc durant la période de cueillette.

Activité sur les battures de Manicouagan

Batture à Saint-Augustin-de-Desmaures

Nichoirs à chauves-souris construits par des jeunes

Whapmagoostui, Nord-du-Québec

États financiers

Rapport de la direction générale

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la bonne comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, et ce, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les vérificateurs KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ont procédé à la vérification des états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le Rapport des vérificateurs expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de leur opinion.

La directrice générale,

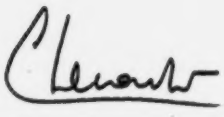

Catherine Leconte
Montréal, le 31 mars 2009

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la
Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») au 31 décembre 2008 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés
Montréal, Canada
Le 12 février 2009

* CA auditeur permis n° 6992

Bilan

31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007

$	2008	2007
Actif		
Encaisse	3 311 126	2 785 035
Contributions à recevoir d'Hydro-Québec	191 158	284 551
	3 502 284	**3 069 586**
Passif		
Comptes créditeurs	69 317	195 220
Actifs nets		
Affectés aux projets environnementaux	1 933 124	1 773 497
Non affectés	1 499 843	1 100 869
	3 432 967	**2 874 366**
	3 502 284	**3 069 586**

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

Marie-José Nadeau
Présidente

Armand Couture
Administrateur

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007

$	2008	2007
Produits		
Hydro-Québec – Apports provenant (note 3):		
Des divisions	1 350 000	1 350 000
D'un fonds réservé	386 057	455 803
Revenus d'intérêts	85 977	102 066
	1 822 034	**1 907 869**
Charges		
Projets environnementaux (note 2):		
Approuvés au cours de l'exercice	332 269	478 337
Approuvés au cours d'exercices précédents	809 239	287 151
	1 141 508	**765 488**
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	121 925	132 778
	1 263 433	**898 266**
Excédent des produits sur les charges	**558 601**	**1 009 603**

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007

			2008	2007
$	Affectés aux projets environnementaux[1]	Non affectés	Total	Total
Actifs nets au début de l'exercice	1 773 497	1 100 869	2 874 366	1 864 763
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(809 239)	1 367 840	558 601	1 009 603
Affectations d'origine interne liées aux projets approuvés en 2008 (note 2)	969 281	(969 281)	–	–
Autres virements interfonds (note 2)	(415)	415	–	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	**1 933 124**	**1 499 843**	**3 432 967**	**2 874 366**

(1) Au 31 décembre, les actifs nets affectés aux projets environnementaux se détaillent ainsi :

$	2008	2007
Surplus affectés aux projets :		
Approuvés au cours de l'exercice	969 281	1 014 813
Approuvés au cours d'exercices précédents	963 843	758 684
	1 933 124	**1 773 497**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2008

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et elle a commencé à exercer ses activités à cette date. Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Son conseil d'administration est formé de six dirigeants d'Hydro-Québec et de quatre membres externes. La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales conventions comptables

Ces états financiers de la Fondation ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, ainsi que sur les postes de produits et de charges pour les exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les produits d'un fonds réservé proviennent des intérêts d'un solde de fonds constitué par Hydro-Québec d'un montant de 10 000 000 $.

c) Constatation des charges

Les charges relatives aux projets environnementaux sont comptabilisées au fur et à mesure des travaux effectués par les organismes.

2. Affectations grevant les actifs nets

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé un soutien financier pour 20 projets environnementaux (15 en 2007, 22 en 2006, 20 en 2005, 15 en 2004, 10 en 2003, 10 en 2002 et 14 en 2001) pour un engagement total de 1 301 550 $, dont 332 269 $ ont été dépensés au cours de l'exercice. Le solde de 969 281 $ a fait l'objet d'affectations d'origine interne afin de réserver une partie des surplus non affectés d'un montant correspondant aux demandes de remboursement à venir des projets environnementaux approuvés. La Fondation ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, un montant total de 415 $ (18 239 $ en 2007 pour des projets de 2004 et 2005) pour un projet de 2005 a été transféré de l'actif net affecté aux projets environnementaux à l'actif net non affecté puisque l'organisme a renoncé au crédit restant à recevoir de la part de la Fondation.

$	Engagement total	Dépenses de l'année	Dépenses des années antérieures	Affectations d'origine interne
Milieux terrestres et forestiers	489 950	86 700	–	403 250
Cours d'eau et lacs	161 000	91 130	–	69 870
Milieux humides	413 000	25 000	–	388 000
Éducation et sensibilisation	237 600	129 439	–	108 161
Total - 2008	**1 301 550**	**332 269**	**–**	**969 281**
Total - 2007	**1 493 150**	**367 237**	**478 337**	**647 576**
Total - 2006	**1 009 330**	**153 479**	**584 937**	**270 914**
Total - 2005	**859 096**	**81 606**	**752 136**	**25 354**
Total - 2004	**669 625**	**10 000**	**659 625**	**–**
Total - 2003	**1 318 838**	**196 917**	**1 101 922**	**19 999**
Total - 2002	**804 850**	**–**	**804 850**	**–**
Total - 2001	**368 210**	**–**	**368 210**	**–**
Total 2001 à 2008	**7 824 649**	**1 141 508**	**4 750 017**	**1 933 124**

3. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des apports d'Hydro-Québec totalisant 1 736 057 $ (1 805 803 $ en 2007), dont un montant de 386 057 $ (455 803 $ en 2007) qui est généré par des fonds qu'Hydro-Québec a réservés pour la Fondation et dont les revenus d'intérêts lui sont destinés annuellement, et des apports provenant d'Hydro-Québec Production, d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction – Environnement et développement durable d'Hydro-Québec d'un montant de 1 350 000 $ (1 350 000 $ en 2007). De plus, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 99 717 $ (111 799 $ en 2007) auprès d'Hydro-Québec. Les services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

4. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car il ne contiendrait aucun renseignement supplémentaire pertinent.

Conseil d'administration 2008

Marie-José Nadeau
Présidente de la Fondation
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

Raymond Champoux
Directeur régional – Montmorency
et directeur – Réseau de distribution
Hydro-Québec Distribution

Armand Couture
Président – La Société Bédelmar ltée
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche
scientifique (INRS)

Francine Émond
Administratrice

Stella Leney
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
Hydro-Québec

Louise Pelletier
Directrice régionale – Mauricie
et directrice – Production – Des Cascades
Hydro-Québec Production

Patrick Plante
Président – Initium

Agathe Simard
Directrice régionale – Richelieu
et directrice – Réseau de distribution
Hydro-Québec Distribution

Maria Vaccaro
Chef – Environnement et
développement durable
Hydro-Québec

Pour des renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient, prière de consulter son site Web : *www.hydroquebec.com/fondation-environnement*.

La Fondation reçoit les demandes de financement deux fois par an, les 1er février et 15 septembre. Le formulaire de demande de financement est disponible sur son site Web, de même que les informations sur la façon de constituer un dossier de candidature. Avant de déposer une demande, il est recommandé de consulter le personnel de la Fondation par courriel ou par téléphone.

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
740, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 800
Montréal (Québec)
H3C 3X6
Téléphone : 514 289-5384
Télécopieur : 514 289-2079
Courriel : fondation-environnement@hydro.qc.ca

Les photos du présent rapport sont la propriété exclusive de divers organismes, de photographes professionnels ou d'Hydro-Québec, comme il est indiqué ci-dessous. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

[page 2] *Mont Saint-Grégoire* : Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

[page 4] 1. *Pins au parc des Chutes-Dorwin* : Municipalité de Rawdon. 2. *Fossé dans le secteur de la rivière Hibou* : Association de protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord. 3. *Baie McLaurin* : Alexandre Bayer, CREDDO. 4. *Dune du Nord, Îles-de-la-Madeleine* : Attention Fragiles.

[page 5] 1. *Parc des Chutes-Dorwin* : Municipalité de Rawdon. 2. *Lysimaque* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre. 3. *Marais dans le secteur nord du barachois de Malbaie* : Jean-François Lafond. 4. *Batture de Saint-Augustin-de-Desmaures* : André Michaud, Canards Illimités Canada.

[page 7] *Tortue géographique* : Patrick Savoie, Sauve-Garde Nature. Photo en filigrane : *Grand chevalier* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

[page 8] 1. *Bois de Contrecœur* : Caroline Gagné, Nature-Action Québec. 2. *Fossé dans le secteur de la rivière Hibou* : Association de protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord.

[page 9] 3. *Baie McLaurin* : Delphine Azoulay, CREDDO. 4. *Îles-de-la-Madeleine* : Attention Fragiles.

[page 10] *Original* : Thomas Drasdauskis, de Bowron Recreation, pour Conservation de la Nature Canada.

[page 11] *Falaises de Prévost* : Vincent Causse, pour Conservation de la Nature Canada. *Bois de Contrecœur* : Caroline Gagné et Amélie Lafrance, Nature-Action Québec.

[page 12] *Parc des Chutes-Dorwin* : Municipalité de Rawdon.

[page 13] *Guide d'identification de la faune et de la flore* : Comité ZIP Côte-Nord du Golfe. *Liseron dressé* : Caroline Gagné, Nature-Action Québec. *Parc des Chutes-Dorwin* : Municipalité de Rawdon. *Activité en milieu côtier* : Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

[page 14] *Grand chevalier* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

[page 15] *Rivière aux Brochets* : Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi. *Plantation à la rivière à Mars* : Comité ZIP Saguenay. *Jardin pluvial dans le secteur de la rivière Hibou* : Association de protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord.

[page 16] *Rivière aux Brochets* : Manuel Furtado.

[page 17] *Observation d'oiseaux, secteur Yamachiche du lac Saint-Pierre* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre. *Passerelle, secteur Yamachiche du lac Saint-Pierre* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

[page 18] *Baie McLaurin* : Delphine Azoulay, CREDDO.

[page 19] *Vue aérienne du secteur du ruisseau de Feu* : Canards Illimités Canada. *Baie McLaurin* : Delphine Azoulay, CREDDO.

[page 20] *Vue aérienne du barachois de Malbaie* : PhotoPleinCiel pour Conservation de la Nature Canada.

[page 21] *Secteur marécageux du ruisseau McFee* : Patrick Savoie, Sauve-Garde Nature. *Barachois de Malbaie* : Hubert Pelletier-G.

[page 22] *Dune du Sud, Îles-de-la-Madeleine* : Attention Fragiles.

[page 23] *Atelier sur les plantes exotiques envahissantes* : Line Couillard. *Grand héron* : Attention Fragiles.

[page 24] *Whapmagoostui, Nord-du-Québec* : Vanessa Viera et FaunENord.

[page 25] *Activité sur les battures de Manicouagan* : Parc Nature de Pointe-aux-Outardes. *Batture à Saint-Augustin-de-Desmaures* : Claude Roy. *Nichoirs à chauves-souris construits par des jeunes* : Association régionale des bénévoles pour la récupération de l'environnement (A.R.B.R.E.).

[pages 32 et 33] *Chisasibi, Nord-du-Québec* : Vanessa Viera et FaunENord.

Dépôt légal – 2e trimestre 2009
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-0045
ISBN 978-2-550-55331-1
ISBN 978-2-550-55332-8 (PDF)
2009G062F
This publication is available in English.

Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SW-COC-000953
© 1996 Forest Stewardship Council
FSC

Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore.

www.hydroquebec.com/fondation-environnement